TROISIÈME ANNÉE (*Nouvelle Série*). — NUMÉRO 84. **DIX Centimes le Numéro.** DU SAMEDI 3 AU SAMEDI 10 MAI 1902.

LE MIDI ARTISTE

ILLUSTRÉ

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE DE LA VILLE

Je ferai claquer ma lanière
Sur l'échine auguste des dieux!
JEAN RICHEPIN.

ABONNEMENTS

Un an..... 7 francs.
Six mois..... 4 francs.
Etranger (Union postale)..... 9 francs.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

DIRECTION, RÉDACTION & ADMINISTRATION :

TOULOUSE — 21, Rue Saint-Rome, 21 — TOULOUSE

PUBLICITÉ

Annonces, 4e page..... la ligne 0 50
Réclames..... — 1 franc.
Echos..... — 3 francs.
Chronique, 3e page..... — 2 francs.

LA DERNIÈRE PARADE

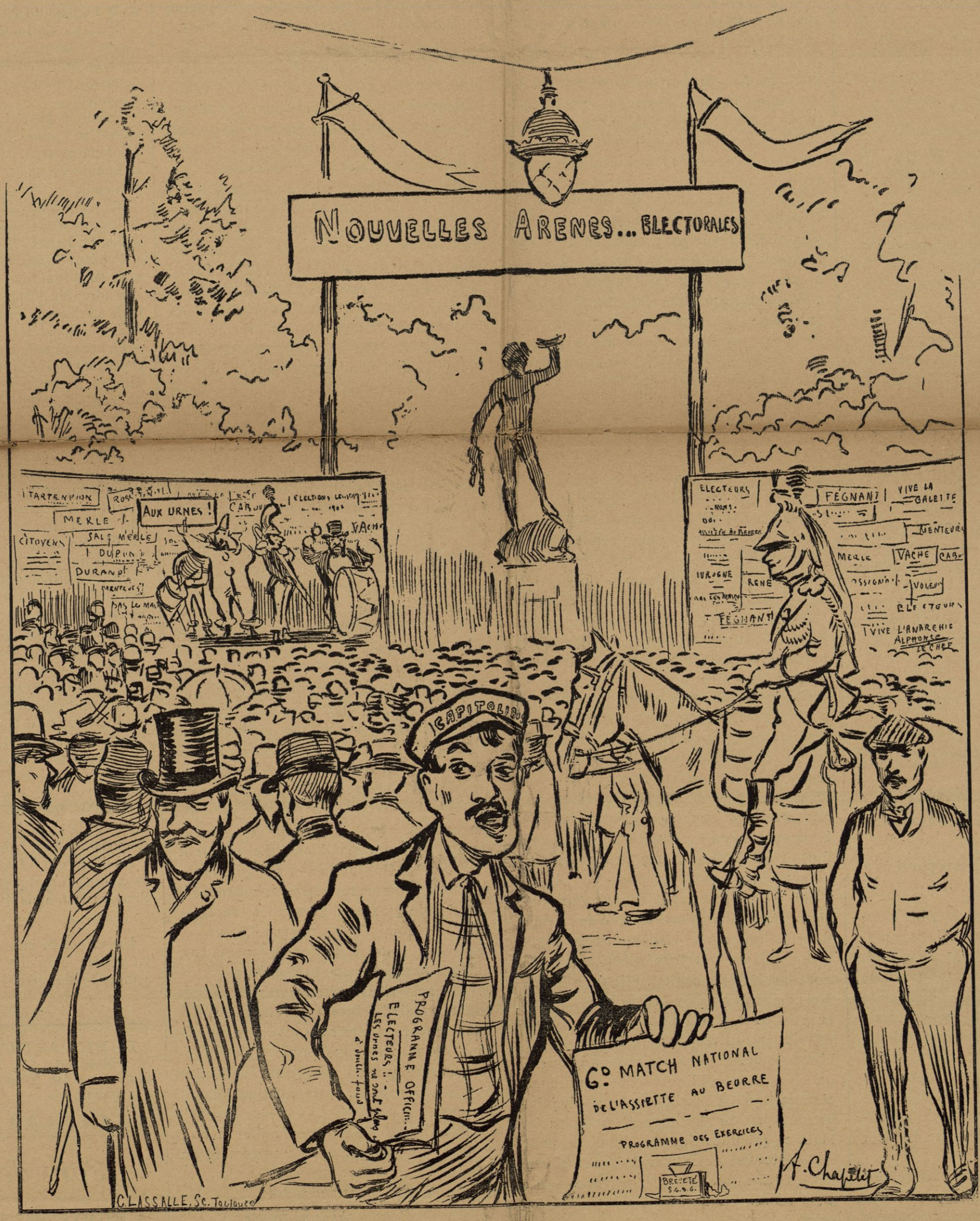

Ce dessiu aurait dû paraître la semaine dernière ; dame Anastasie a trouvé bon de nous le retarder. Il n'est pas moins d'actualité cette semaine, étant de ces satires que l'on pourrait intituler : « Eternellement vrai. »

N. D. L. R.

CHRONIQUETTE

Lettre d'un député à sa famille

Mes chers parents,
Vainqueur, je puis prendre la plume
Et j'en veux profiter pour vous dire en un mot
Comment je fus élu, mais je dirai primo,
Ce qu'à mon adversaire on servit pour son rhume.

On le traita d'abord de cuistre et de vendu,
Puis d'assassin, d'impie et de voleur, en somme.
Il m'en disait autant, mais il peut, le pauvre homme,
Chanter, comme Milton, le *Paradis perdu*.

La lutte fut tragique, épique, gigantesque.
Ce furent des combats dignes des seuls Romans;
Pour moi, les électeurs en sont venus aux mains;
Ils étaient tous vaillants comme César ou presque.

On fit parler la poudre, on se cogna sans peur,
On pocha bien des yeux, on creva des poitrines;
Et ceci prouve bien, je crois, que mes doctrines
Sont bonnes, tout au moins, aux yeux de l'électeur.

Il me semble vous voir déjà pleins d'inquiétudes.
J'ai dit que le combat fut très chaud, néanmoins
—On n'est pas partout, et je n'en fus pas témoin.
Occupé que j'étais à mes chères études.

Lors, si mon adversaire est tombé dans le lac,
C'est que j'ai su promettre à chacun plus de beurre
Que de pain (vous savez, entre nous, c'est un leurre,
C'est là ce qu'on appelle avoir de l'estomac.

J'ai serré bien des mains peu aristocratiques
Pendant la période, écrasé bien des doigts
Et fourbu, je pensais encor : fais ce que dois.
Le soir, je me lavais à l'acide borique.

Maintenant, je jouis d'un repos bien conquis;
Plus de Comité qui vous mène à la baguette :
Je croise l'électeur, mon chapeau sur la tête,
J'ai la morgue voulue et le dédain requis.

Mais je n'ai plus le sou, j'ai mis ma montre en gage
Cette élection (avec vous je dois être franc),
Me coûte, tout compté, quatre vingt mille francs.
J'ai su conquérir trois mille libres suffrages.

Consolons-nous pourtant, mon triomphe est réel,
Car je me vois doté, la chose est la patente,
De dix mille — à peu près — bonnes livres de rente
Sans compter l'imprévu, l'extra... le casuel!

Je ne puis estimer la valeur extrinsèque
De ce bon casuel dont je viens de parler;
Mais je me crois fondé du moins à supposer,
Que sur les électeurs, lorsqu'on prend hypothèque,

La créance est certaine et le rendement sûr,
Puisque des gens d'esprit dépensent leurs fortunes,
Escomptant le budget et le paiement futur.
Ce ne peut être pour des prunes!

TARTENPION,
Député des Très-Hautes-Alpes.

Pour copie conforme :
Jean du MOULIN

ARTS & LETTRES

La succession Crawford

Les procès interminables les plus célèbres présentent peu de particularités plus extraordinaires que celui de la succession Crawford, qui dure depuis un quart de siècle et vient d'être appelé de nouveau devant la Cour d'appel. Une personne attentive, appliquée et douée d'une volonté ferme, qui voudrait connaître à fond toutes les complications possibles, tous les moyens dilatoires que comporte la procédure, en pourrait faire une étude approfondie en compulsant l'historique de cette affaire.

Au point de vue de la durée, certes, il y a eu mieux. Je pourrais citer le procès des héritiers des joailliers Bœhmer et Bossange, ceux du Collier, qui ont plaidé jusqu'à ces dernières années contre la famille de Rohan. Peut-être ce combat séculaire dure-t-il encore. Il est plus probable qu'il a fini faute de combattants.

Le procès qui avait pour objet la revendication de la pleine propriété d'une loge d'avant-scène à l'Opéra-Comique par la famille de Choiseul eut aussi une assez jolie durée.

Mais les plus longs que je connaisse, parmi ceux qui ont été jugés en France, furent engagés sur des questions de propriétés communales dans les Hautes-Pyrénées. L'un d'eux commença en 1254 et ne reçut de solution définitive qu'en 1882; il avait pour objet la propriété de la forêt de Mourgoueil, que se disputaient les communes de Campan et de Bagnères-de-Bigorre. La même commune de Campan engagea également en 1254, et contre la communauté des Quatre-Veziaux d'Aure, composée de quatre villages, un procès qui, je crois, dure encore !

Mais ces procès énormes ont du moins des causes bien déterminées : on a plaidé sur des choses incontestablement réelles, tangibles, connues, de notoriété publique.

En 1892, le tribunal civil de la Seine termina une affaire légendaire connue au Palais sous le nom d'affaire Hutteau d'Origny.

Il s'agissait d'une indivision créée en 1838 entre deux mineures et qui suscita *trois cent soixante-dix-neuf procès* ! Un jour le tribunal de Bayeux découvrit certaines combinaisons irrégulières et annula tout ce qui avait été fait antérieurement ; il fallut recommencer sur nouveaux frais. Les plaideurs mouraient, mais l'affaire ne s'éteignait pas. De guerre lasse, une transaction intervint entre les descendants des premiers héritiers.

Mais l'affaire de la succession Crawford est infiniment plus extraordinaire, bien que de moins longue durée. Je vais essayer de la résumer en peu de mots, en écartant les incidents qui ne sont pas absolument indispensables à l'intelligence du récit.

Il y a, dans un hôtel de l'avenue de la Grande-Armée, habité par M. et Mme Humbert et Mlle d'Aurignac, sœur de Mme Humbert, un coffre-fort qui ne contient pas moins de cent vingt millions de francs... Cette énorme fortune est-elle gardée par un dragon ignivome, ou simplement par des gens armés jusqu'aux dents ? Point. De simples scellés à la cire rouge suffisent à la protéger depuis de longues années contre toutes les convoitises, sans excepter les convoitises d'impatients créanciers.

A une époque que l'on fait remonter à 1878, un Américain mourait sur la Côte d'Azur, en un point mal déterminé, et léguait à Mlle Thérèse d'Aurignac toute sa fortune, s'élevant à cent vingt millions de francs. Où avait-il acquis cette fortune, dans quelle florissante industrie, dans quelle heureuse combinaison financière ? On l'ignore. Il s'appelait Robert-Henry Crawford, et c'est à peu près tout ce que l'on sait de lui. On sait cependant, en outre, qu'il avait deux neveux : Henry et Robert Crawford.

Ces messieurs apparurent brusquement à Mlle d'Aurignac, porteurs d'un autre testament de leur oncle divisant la fortune en trois parts : un tiers pour Mlle Marie d'Aurignac, un tiers pour M. Robert Crawford et un tiers pour M. Henry Crawford. Les neveux étaient seulement chargés de prélever sur leur part un capital suffisant pour fournir à Thérèse d'Aurignac une pension viagère de 30.000 fr. par mois.

Mlle Thérèse d'Aurignac, devenue Mme Humbert, tombait d'une fortune de 120 millions à une rente viagère, assez ronde d'ailleurs, et sa sœur se substituait à elle pour un tiers du capital. Elle fut atterrée. Mais l'aîné des Crawford ramena aussitôt la paix dans son âme troublée : « Nous possédons, dit-il avec un geste où la noblesse le disputait à la simplicité, quatre ou cinq cents millions. Vous comprenez, Madame, qu'il nous importe peu d'y joindre une part de l'héritage de notre oncle. Mais ce qui nous tient au cœur, c'est de réaliser le vœu de ce cher défunt en alliant par les doux liens du mariage votre famille à la nôtre. Notre désistement est à ce prix.

Mme Humbert ayant fait remarquer qu'elle était mariée :

— Qu'à cela ne tienne, avaient répondu les accomodants Crawford, l'un de nous épousera votre sœur.

— Elle est mineure.

— Nous attendrons !

La scène n'était pas sans grandeur...

La fortune de l'oncle Crawford, sous une forme restée mystérieure, reposait saintement dans le coffre-fort de Mme Humbert. Les neveux du testateur la scellèrent soigneusement de leur sceau, et il fut convenu que Mme Humbert n'en serait plus que la gardienne responsable jusqu'au moment où un mariage permettrait aux millions de sortir de leur cage et de prendre leur vol.

Or, Mlle Marie d'Aurignac s'obstina énergiquement à ne pas vouloir mettre sa petite main frêle dans celle d'un des neveux. Les années succédèrent aux années sans que sa résistance pût être fléchie. Malheureusement, la volonté des Crawford ne fut pas moins inébranlable. En sorte que la prestigieuse fortune, énorme, inviolée, continue à reposer dans les profondeurs du coffre-fort de l'avenue de la Grande-Armée! Ce ne sont pas les millions que veulent les chevaleresques et galants neveux d'Amérique, c'est Mlle d'Aurignac. En vain celle-ci a-t-elle franchi le printemps et l'été de la vie : fervents, ils l'attendent toujours. Il y a eu des transactions sans effet, des chicanes sans nombre, sans issue.

Dans cette situation difficile, Mme Humbert, soumise au supplice de Tantale devant tant d'intangibles millions, se dit qu'elle n'avait qu'un parti à prendre : celui d'emprunter en hypothéquant un trésor que de méchantes langues considèrent comme plus hypothétique qu'hypothéqué.

Comme on prête volontiers aux riches, elle put acquérir ainsi l'hôtel qu'elle habite, le domaine des Vives-Eaux, en Seine-et-Marne ; une propriété dans le Narbonnais, et vivre d'une vie de luxe bien justifiée, puisque tôt ou tard le fameux coffre-fort doit ouvrir ses larges flancs.

Mais les prêteurs finirent par perdre patience. Ils voulurent hâter le moment heureux de leurs recouvrements, et l'ère des procès fut ouverte avec le concours des plus grands avocats du barreau de Paris : Mes Waldeck-Rousseau, Pouillet, du Buit, Durier, d'autres encore. Des efforts inouïs furent tentés vainement pour tirer au clair cette affaire. On se préoccupa d'établir l'identité de l'oncle d'Amérique, de l'homme aux cent vingt millions et aux deux testaments ; ce fut peine perdue. On se mit à la recherche des neveux, des chevaleresques mais introuvables neveux. Ils avaient pris domicile, à New-York, à des adresses chimériques. Les huissiers ne savaient où leur remettre leur assignation... La basoche, ravie, multipliait les paperasses et les frais, qui atteignent maintenant à un total formidable. Les neveux Crawford, aussi impalpables que les cent vingt millions, doivent cependant avoir un corps, puisqu'ils ont pu multiplier les incidents de procédure ! Mais où se trouve leur corps ? Sous quelle latitude ? C'est le mystère impénétrable que M. le président Forichon a semblé décidé, hier même, à pénétrer. Estimant sans doute que l'imbroglio a suffisamment duré, il a invité l'avoué des Crawford à lui faire connaître le domicile réel de ses clients ; car ses plaideurs invisibles ont un avoué ! Ce dernier a répondu placidement qu'il ne connaissait pas le domicile de ses mandants ! Le président Forichon, mélancolique et résigné, ignorera donc, comme les autres présidents qui ont présidé dans les divers procès de cette affaire, le domicile des neveux Crawford, ainsi que l'histoire de l'oncle mort là-bas, quelque part, à Nice ou bien ailleurs.

Et la mystérieuse affaire continue ; et tout annonce qu'elle durera longtemps, longtemps encore. La terre et les cieux passeront, mais les neveux Crawford s'obstineront à ne point venir se montrer à la justice française intriguée, mais infatigablement patiente.

Cette sorte de roman-feuilleton qui, pendant longtemps, éveilla seulement au Palais des curiosités amusées, occupe et amuse à présent le grand public.

ALBERT ROBERT.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chronique, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Le Monde et la Ville

MARIAGES

Jeudi dernier en l'Insigne Basilique de Saint-Sernin a été célébré le mariage de Mlle Caussé avec M. Bertrand de Gorse.

Après la messe, long et brillant défilé à la sacristie ; remarqué : Mlles Rivet de Jugeals, de Mounié, Adèle et Claire de Peyralade, demoiselles d'honneur ; Mme et M. Pierre Caussé, Mme et M. Ernest de Gorse, Mme et M. de Lapanouse, M. de Saunhac, Mlle Marie-Thérèse Caussé, M. Rivet de Jugeals, Mme et M. Antonin Deloume, M. Dutour, M. Sicard, Mme et M. de Rey-Pailhade, baronne de Saint-Vincent, marquise et marquis de Lacaze, Mme et M de Mounié, etc.

Un lunch superbement servi a réuni les invités dans les salons du grand hôtel Tivollier, très artistiquement décoré.

Une sauterie a clôturé cette heureuse journée et l'on s'est séparé à la nuit en adressant aux jeunes époux tous les souhaits de bonheur, auxquels le *Midi Artiste* joint ses vœux les plus respectueux.

—⁂—

Le 17 avril a eu lieu le mariage de Mlle Mondon avec M. Béquignon, aide-vétérinaire au 9e régiment d'artillerie.

Mariage civil à dix heures du matin, témoins de la mariée : ses oncles, M. Lanas père, manufacturier, et M. Drevon, commandant de gendarmerie en retraite, officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'Immaculée-Conception et la bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Roquelaine, ami de la famille Mondon, qui prononça un discours fort ému.

Mlle Mondon, jolie, fine, gracieuse dans sa toilette de satin blanc, était conduite par son oncle, M. Lanas.

Pendant la messe, Mlle Kunc, dont le talent et la voix sont bien connus à Toulouse, se fit entendre, ainsi que Mlle Dennas, autre amie de la mariée, qui chanta d'une voix très émue mais très appréciée.

La noce n'était qu'une réunion de famille et cependant les nombreux amis de la famille Mondon avaient tenu à lui donner une preuve de leur sympathie et étaient venus en foule apporter leurs vœux aux jeunes mariés.

Au cortège, Mlles [illegible] Drevon, Girard, Mondon, demoiselles d'honneur charmantes, étaient conduites par MM. Béquignon, Léon Fos, Vercher de Reffy, lieutenant au 9e régiment d'artillerie, Boué, avocat, Alfred Rivière Méda.

La quête a été faite par Mlle Lanaspèze et M. Béquignon et par Mlle Réquignon et Fos.

Dans l'assistance élégante et choisie on remarquait : MM. Labat, professeur à l'Ecole vétérinaire, chevalier de la Légion d'honneur; Cassedebat, médecin major de première classe au 23e régiment d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur; Lambert, vétérinaire au 1er régiment d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur ; capitaines Fouch et Catilot ; Bergès, vétérinaire au 23e d'artillerie, et de nombreux officiers de la garnison ; Bouchard, professeur de rhétorique au Lycée de Toulouse; parmi les docteurs : Mme et M. Secheyron, Mme et M. Peyronnet, Mme et M. Vié, Mme et M. Reygasse, Mlle et M. Rey, MM. Dupau et Lespiau. Mmes Marty, Cousse, Rouch, Roquelaine, Rey, Labat, Lacassin, etc.

Au dîner, qui fut servi à l'hôtel de l'Europe, deux toasts furent portés par MM. Lambert et Boué, avocat, amis du marié.

* * *

Une erreur de mise en pages nous a, à notre vif regret, empêché de publier plus tôt le compte-rendu qu'on vient de lire.

JANE D'YVON.

Le MIDI ARTISTE est en vente chez Mme Heuillet, 17, rue de Rémusat, et dans tous les kiosques et bibliothèques des gares.

Coin des Poètes

LOUIS XI A TOULOUSE

RÉCIT HISTORIQUE

Dit par l'auteur au concert donné par la Légion des anciens sous-officiers, le samedi 26 avril 1902, au théâtre du Capitole.

Peut-on dire le soir, quand paisible on se couche,
Si, par des cris d'effroi dans la nuit éveillé,
On ne bondira pas en sursaut de sa couche ?

Or, en quatorze-cent-soixante-trois, en Mai,
Toulouse sommeillait dans une paix profonde.
Tout dormait sauf le vent d'autan et les mitrons.
Le premier modulait ses sifflements de fronde,
Les autres pétrissaient sifflottant un ronron.

Tout à coup de grands cris, près du couvent des Carmes,
Emplissent le quartier : Au feu! al foc! *au feu!*
C'était un incendie et le peuple en alarmes,
Pour sonner le tocsin, courait vers les saints lieux.
C'est chez un boulanger de la rue Maletache
Que le feu prit naissance et dans quelques instants
On vit tout le quartier faire une large tache
Rutilante. Sous l'action du vent d'autan
Le feu se propagea de façon effroyable
Semant partout le deuil, la désolation.
On voyait demi-nus bourgeois et pauvres diables
Fuir affolés, criant : O malédiction!
Fort malheureusement les maisons de l'époque
Etant en pans de bois et torchis ça faisait
Que le feu dévorait aisément ces bicoques,
Pour les voir effondrer un instant suffisait.
Le feu ne s'arrêta qu'au moulin du Bazacle
Après avoir détruit aux deux tiers la cité,
Car durant quinze jours on ne fit comme obstacle
Que des processions. Pieuse inutilité!
Dans l'espoir d'apaiser la colère divine
Le peuple se fouettait de verges jusqu'au sang.
C'était prêter au Ciel des idées bien mesquines;
Mais il faut excuser le faible et l'ignorant.
L'opinion, qu'afin d'effacer quelques crimes
Dieu fait fondre son feu vengeur sur la cité,
N'apaise pas le peuple il lui faut des victimes
Pour assouvir ses bas instincts de cruauté.
De pauvres Catalans de passage en la ville
Furent vite accusés de l'horrible action.
Pas un n'eût échappé à cette foule vile
Si Delsigne ne les eût fait mettre en prison.
Ce brave magistrat, d'une mort trop certaine,
Les sauva de la sorte et tout semblait fini;
Mais le peuple est un monstre, alors qu'il se déchaîne.
Le boulanger chez qui le feu prit fut choisi,
Par ces fous, pour victime, ainsi que son épouse
Et tous deux entraînés par la foule en fureur
Insultés, bousculés, recevant des talmouses,
Devant le tribunal, demi morts de frayeur,
Ne purent dire un mot en faveur de leur cause.
Ils furent condamnés. C'était la pendaison.
A la fureur du peuple, hélas, rien ne s'oppose!
Ces pauvres malheureux tremblaient comme des joncs.

La place du Salin était le lieu complice
Des crimes que Thémis, légalement, commet.

En les accompagnant vers le lieu du supplice
La foule sans pitié plus que jamais hurlait :
*—*Jà les anan penjà! (1) *— Oui, nous allons les pendre!*
Es ellis quan boutat le foc, aou ban paga! (2)
Pas un cri de pitié, non! Loin de les défendre
Les femmes, les enfants leur lançaient des crachats.
Mais un fait vint changer les sentiments féroces
De ce peuple ignorant comme on l'était alors.
A la trésorerie était un carrosse.
Attirés par les cris s'élevant du dehors
Des pages, des seigneurs se mirent aux fenêtres
Et l'un d'entre eux faisant alors un signe bref
Fit arrêter la foule. On reconnut le Maître
Louis XI. Il voulut connaître les griefs
De ce peuple en fureur. Un des chefs de la foule
S'avance. Aux alentours tout est silencieux.

[illegible] règne s'écoule
Et puissiez-vous avoir de longs jours glorieux...

Le Roi, que chatouillait ce vœu de longue vie,
La mine bienveillante écouta le récit
Du crime supposé et du vaste incendie
Qui détruisait la ville. Alors il répondit :

« Qu'on mette en liberté sur l'heure ces deux êtres
« Peuple je te l'ordonne, et quant à ta cité
« Que j'exempte d'impôts, tu la feras renaître
« De ses cendres. Par Dieu! Telle est ma volonté! »

Lors ce qui se passa devint indescriptible.
C'était des cris, des chants, des applaudissements
On riait, on dansait, ô bonheur indicible!
Les deux grâciés seuls dans l'ahurissement
Regardaient l'œil atone et la lèvre pendante
Comme si leur esprit devançant le trépas
Etait déjà parti vers les sphères brillantes
Où l'on doit être bien puisqu'on n'en revient pas.

(1) Oui nous allons les pendre!
(2) Ce sont eux qui ont mis le feu, ils vont le payer!

Les femmes qui tantôt étaient les plus sauvages.
S'empressèrent autour des deux pétrifiés.
On leur donna de suite un tonique breuvage
Mais en vain, tous leurs sens étaient atrophiés
Et malgré tous les soins et la sollicitude
Qu'on déploya pour eux, le lendemain matin
Ils s'en furent tous deux en état d'hébétude
De leur malheureux sort remercier le Destin.

RAYMOND MONTEIL.

DOULEURS, RHUMATISMES
BAUME VICTOR

XAVIER DE MONTÉPIN

En sa qualité de notable commerçant (N. C.) de la littérature populaire, de fabricant patenté de feuilletons depuis 1847, de gros entrepreneur de tirage à la ligne, Xavier de Montépin avait fait beaucoup d'envieux et de jaloux, qui ne manqueront pas d'écouler sur son cercueil, en guise de gerbes florales, des hottées d'injures.

Il n'est pas un barbouilleur de papier dans la République des lettres qui, en son âme et conscience, n'ait, une fois dans sa vie, méprisé Montépin et ne le lui ai dit. Il n'en est ni diminué ni grandi.

Sans doute, Montépin ne travaillait pas dans le même genre que Gustave Flaubert ou Barbey d'Aurevilly. Il écrivait pour les âmes neuves, attendries ou brutales, à qui il faut des viols, des substitutions d'enfant, des évocations du « grand monde », des évasions et des coups de poignard.

Tout de suite, il avait trouvé sa voie, celle qui conduit au cabinet de lecture, et il abattait, à l'aurore de sa carrière, des sept et huit volumes, qui allaient porter l'émoi, le respect ou la terreur dans la chaumière, l'atelier et le boudoir galant.

Le développement de la presse à bon marché devait assurer la popularité — cette gloire en gros sous — de Xavier de Montépin. Pendant cinquante ans, sa fertile veine nous a donné des bibliothèques entières de feuilletons où s'agite une humanité conventionnelle, factice, trop noire ou trop rose, mais telle que le plus grand nombre aime à la contempler. Ici même, des milliers de lecteurs ont dévoré ses œuvres, et les jeunes romanciers seraient bien accueillis qui nous apporteraient même du sous-Montépin...

Il ne faut pas dire : « C'est facile à faire... » Erreur et injustice! D'abord, il faut avoir la patience, cette longue patience qui touche au génie; et pour amalgamer des situations aussi manifestement invraisemblables, il est nécessaire, je crois, d'être un homme de théâtre, de voir la « scène à faire », et de l'écrire avec conviction, sans sourire.

Montépin était pénétré de l'importance de la mission du feuilletoniste. Il avait été fort marri de l'audace grande de quelques philosophes — de petits professeurs qui ne gagnent que six ou sept mille francs! — à insinuer que le feuilleton démoralisait les masses. Sa protestation récente fut émue, et elle nous toucha. Au reste, on l'avait vu prendre la défense de la bonne et saine littérature quand il fulmina contre l'école naturaliste, contre Zola et ses disciples. Ces services rendus à la morale nationale lui seront comptés.

Xavier de Montépin, comme tous les Français qui se respectent, avait tâté de la politique. En 1848, il avait fondé, avec A. de Calonne, le marquis de Foudras et Paul Féval, un petit journal antijacobin, le *Canard*, destiné à défendre le régime renversé. La profession de foi, en vers assez piteux, se terminait par ces lignes de prose :

« Le *Canard* croit à la liberté; le *Canard* croit à la fraternité. Mais, hélas! l'égalité lui paraît un mythe. En effet, si tous les Français étaient égaux, ils auraient tous assez d'esprit et assez d'argent pour s'abonner au *Canard*. Or... ils ne le font pas. Donc, concluez. »

Ce n'est pas méchant. Mais, vous le voyez, M. de Montépin était déjà aristocrate. Il était prédestiné à révéler aux masses les splendeurs et les misères du « grand monde ».

P. B.

Toulouse-Théâtre

AU CAPITOLE

« LES BURGRAVES » ET LES ARTISTES DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — La grande représentation de gala des *Burgraves*, qui aura lieu au théâtre du Capitole, le mardi 6 mai, avec le concours de Mounet-Sully, Paul Mounet, Albert Lambert fils, Mmes Lara et Segond-Weber, tous sociétaires de la Comédie-Française, s'annonce comme devant être un succès sans précédent.

Le drame splendide de Victor Hugo aura, comme on le voit, une interprétation tout à fait extraordinaire. On sait combien Mounet-Sully est merveilleux dans le rôle formidable de Job et que Mme Segond-Weber à la suite de sa remarquable création du rôle de Guanhumara a été d'emblée nommée sociétaire.

Le couronnement du buste de Victor Hugo terminera cette brillante soirée.

MUSIQUE

Les Mercredi-Concerts.

La partie de chant du dernier concert était réservée à Mmes Pradines-Bentaboly et Kunc.

Mme Pradines, très en voix et très applaudie, avec l'air de la *Vivandière* de Godard, brillamment enlevé, s'accompagnait elle-même en pianiste consommée : elle a dit ensuite bien gentiment *Bonjour Suzon* de Mazelier.

Un beau numéro fut la *Valse* de Chopin, interprétée très correctement par Mlle Boulet, puis Mlle Kunc, a dit d'une jolie voix intelligemment conduite, une charmante composition de M. P. Kunc, *Sous Bois* et la *Berceuse*, de Mozart.

Quant à l'orchestre de M. Borne, toujours plus applaudi, il nous a donné une exécution très remarquable de *Nonetta d'Haensel et Gretel*, arrangement qui fait honneur à la science musicale du sympathique chef d'orchestre, et l'impeccable piston de M. Albus a traduit avec cette sûreté que l'on apprécie toujours, la *Sérénade* de Gounod.

Chambrée complète et élégante; les concerts du mercredi sont décidément en vogue.

E. DE SAINT-PAPOUL.

HOTELS RECOMMANDÉS

Grand-Hôtel modern'style, 200 chambres à partir de 2 fr. 50, à tous les étages, service et éclairage compris. 12 salons, salles de bains, appartements de luxe, garage pour automobiles avec fosse de réparations, chambre noire pour photographie, trois ascenseurs, électricité, téléphone, chauffage central.

BACOT Ses Vins — BACOT Ses Liqueurs
MÉLISSE BACOT Liqueur hygiénique

MAISONS RECOMMANDÉES

Charcuterie Française, fabrique de conserves alimentaires A. MICHON, 51, rue St-Rome, Toulouse. Spécialité de pâtés de foie de canard aux truffes du Périgord, tripes à la mode de Caen.

Timbres caouchouc. — J. GAUBERT, boulevard Carnot, 54, Toulouse. — Fabrication tous les jours. — *Cartes de visite depuis 1 fr. le cent.*

Cordonnerie Toulousaine, rue Alsace-Lorraine, 11, et Place Esquirol. — Exposition permanente. — Riches modèles exclusifs à la Maison. Bon marché réel.

Au Caféier. — E. LAURENS, 39, rue Lafayette, Toulouse. Maison sans rivale, pour la qualité supérieure de ses cafés torréfiés chaque jour avec des appareils perfectionnés. *Café Régence*, grillé, 3 fr. 50 le demi kilog. *Café de réclame*, garanti bon goût, grillé, 2 francs le demi kilog. *Thé de Chine. Thé Russe de Caravane. Dépôt du thé de Ceylan.*

Automobiles, Bicyclettes, Machines à coudre, Coffres-forts. Réparations. — DELBOY, mécanicien, Boulevard Carnot, 64, Toulouse, en face les Américains.

Etienne Bire, Rabastens (Tarn), fabricant de meubles, menuiserie artistique, meubles d'art. — Prix exceptionnels.

GRAND SALON DE COIFFURE Paul Marcous, 75, Rue Alsace-Lorraine, Toulouse.

Pagès et Carrère, 44, Rue Alsace-Lorraine, 44. Papeterie Générale.

Pradal, arquebusier, 17, rue des Arts, 17, Toulouse Fusils de tout système, portée garantie. Revolvers de tous modèles. Carabines de précision de chasse et de salon. Armes de commande. Articles de chasse. Echange et réparations.

Baptême chez Renardet, confiseur spécialiste, rue de la Pomme, 63. Les boîtes de baptême sont offertes à titre gracieux.

GRAND SALON MODÉLE, G. Bouffartigues, propriétaire, coiffeur-parfumeur-hygiéniste, 77, boulevard Lazare-Carnot, à côté du Café des Américains, Toulouse. Service antiseptique au formol. Spécialité de la maison : Hygiénic Teinture, seul produit exempt de tout sel métallique. Récoloration des cheveux et de la barbe en une seule application (du brun au blond). Chaque boite est accompagnée de tous les accessoires, instructions et analyse du Laboratoire municipal. Prix : 5 francs

LES MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Herpès, Démangeaisons, Boutons, Rougeurs
Chute des cheveux, Pellicules, etc
sont guéris radicalement par l'emploi de
POMMADE ANTIHERPÉTIQUE DÉLIEUX
Prix, le pot, 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 65, contre mandat ou timbre-poste
ESSENCE CONCENTREE ET IODURÉE DÉLIEUX
C'est le dépuratif par excellence contre toutes les maladies provenant des vices du sang. Prix, la bouteille, demi-litre, 5 fr., les six bouteilles, 24 fr.
Vente en gros : PHARMACIE DÉLIEUX, *rue de Rémusat, 9, Toulouse*
Laboratoire spécial pour les analyses

Le Gérant, R. CARDAILHAC
Toulouse. — Imprimerie LAGARDE et SEBILLE.

Feuilleton du MIDI ARTISTE 9

LA FEUILLE MORTE

Pièce féerique, en 5 actes, en vers

Par HÉLÈNE PICARD

DEUXIÈME ACTE

Tristane

Le Royaume de l'Automne et de l'Hiver.
Cieux désolés. — Horizons vides — Arbres morts. — Feuilles errantes. —

SCÈNE PREMIÈRE

Une FEUILLE MORTE. — Puis LA NEIGE. — Puis un OISEAU. — Puis des FEUILLES. — Puis la BISE. — Puis d'autres FEUILLES. — D'autres OISEAUX — D'autres FEUILLES. — Puis une FEUILLE.
Tous ont une forme humaine sauf la plupart des FEUILLES et des OISEAUX.

UNE FEUILLE MORTE

Qu'ils sont tristes à voir ces jardins et ces arbres,
Et ces cieux agités des colères des mers,
Et cette nudité solitaire des marbres
Qui chantent le poème infini de l'hiver!...
Dans la brume comme ils sont longs les jours à vivre
Que le froid seul éclaire avec ses yeux de givre!...

La Neige paraît.

Adieu, Neige... Toujours je voudrais dans mon cœur
Sentir fondre et couler la mortelle douceur
De tes flocons légers qui sans cesse s'épanchent
De ton vol silencieux, ô Neige aux ailes blanches!...

LA NEIGE

Si d'un peu de chaleur ma robe se dorait,
Comme aux beaux jours passés si le soleil mettait
Son geste lumineux parmi ma chevelure,
Je serais, étant bonne, heureuse d'être pure,
Heureuse d'être belle, ayant la volupté
De sentir que d'amour est faite ma clarté...

UN OISEAU entrant

Et toujours précédée d'un vol de pauvres feuilles
J'entends venir la Bise...

Un tourbillon de feuilles arrive suivi de la Bise.

LA BISE

Oiseau, je les accueille...
Elles me disent tant de les envelopper
De ma plainte!... Elles ont l'illusion d'écouter
Les pur Zéphyrs pendant que mon vol les soulève,
Et mourant un peu plus chaque fois, elles rêvent...

Des Feuilles, des Oiseaux, d'autres Feuilles, paraissent...

UNE FEUILLE

Cieux éteints...

UNE FEUILLE

Eau tarie...

UNE FEUILLE

Fleurs mortes...

UNE FEUILLE

Jours finis!...

UNE FEUILLE

Tous les regrets...

UNE FEUILLE

Tous les couchants...

UNE FEUILLE

Tous les oublis!...

UNE FEUILLE

Un lac m'éclaboussait au vol des libellules...
Ah! que de myosotis en attestaient l'azur!...

UNE FEUILLE

Moi j'étais le dernier frisson du crépuscule...

UNE FEUILLE

Moi je m'enveloppias du rayon des blés mûrs...

LA BISE

Si je pouvais mourir et n'être plus la Bise!...

DES FEUILLES

Oui mourir!... Oui mourir!...

LA NEIGE

Sur cette terre grise
On ne meurt pas, hélas!... Vivez donc, pauvres sœurs...
La pitié du printemps aide à mourir les fleurs...

UN OISEAU

Sur celle que n'a point touchée notre infortune,
Sur celle qui nous hait, sur la princesse brune,
Sur Tristane que tombe un jour le poids du ciel...

LA NEIGE

Si ton aile est brisée, le vol est éternel...
Pardonne...

TOUS

Nous souffrons...

LA NEIGE

Nous méritons ces peines...
Souvenez-vous, jadis... O Feuille tu fus vaine...
O Bise tu soufflas sur un mois de printemps...
Oiseau tu ne crus pas à ton nid chancelant...
Petites feuilles, Bise, et toi ma sœur absente
O Pluie qui portes l'urne à tes mains transparentes,
Et vous Vent qui n'avez point paru d'aujourd'hui,
Notre grand frère, hélas!... que Tristane séduit,
Gagne de plus en plus à son âme mauvaise,
Et vous petits Oiseaux que votre cœur s'apaise...
Ne vous révoltez pas... Songez que le pardon
Peut venir quelque jour... De grâce, soyez bons...

UN OISEAU

O Neige, vois ces cieux, vois nos pâles visages,
Nous ne sommes pas bons car nous souffrons toujours...
La bonté c'est la fleur des calmes paysages,
C'est le sourire de ceux qui bercent l'amour...

LA NEIGE

Ah! peut-être... Et pourtant, résignez-vous encor...

(*A suivre*)

MUSIQUE - PIANOS - INSTRUMENTS DIVERS des Meilleures marques
AU MÉNESTREL
Square du Capitole
4 et 6, rue du Poids-de-l'Huile, en face le Donjon
MAISON DES MIEUX ASSORTIES
et ayant des
Conditions Nouvelles et Exceptionnelles
DE VENTE ET D'ABONNEMENT A LA MUSIQUE

GALERIES LAPEYROUSE

E. LESCURE

AMEUBLEMENTS

Décorations artistiques.

6 et 7, Galeries Lapeyrouse, 6 et 7

PIANOS GAVEAU

MAISON RÉGIONALE

PIANOS D'OCCASION GARANTIS

Envoi franco du Catalogue.

MAISON TRAPÉ

RICHET, Succr

Cristaux — Porcelaines

Faïences Artistiques

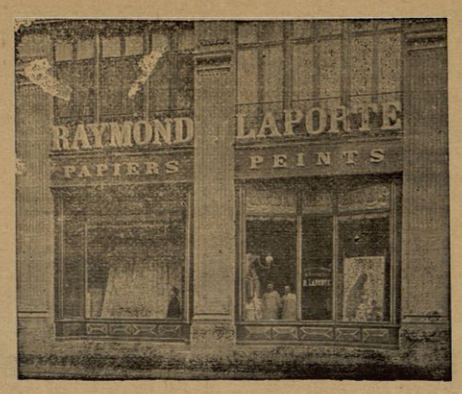

Maison R. LAPORTE 2, *rue Lapeyrouse* TOULOUSE

PAPIERS PEINTS - DÉCORATIONS

La Maison la plus importante du Midi.

Maison Louis FUGA

LACASSIN

SUCCESSEUR

Marchand-Tailleur.

CAFES ET RESTAURANTS

RECOMMANDÉS

Café Glacier. - Restaurant ALBRIGHI

M. PEYTAVIN, PROPRIÉTAIRE

Déjeuners : 3 francs. — Dîners : 3 fr 50.

1 et 3, Boulevard de Strasbourg

HOTEL TERMINUS

Ancien Hôtel CHAUBARD

TOULOUSE — En face la Gare — TOULOUSE

F. GALILÉ, PROPRIÉTAIRE

Café-Restaurant d'été et riches Salons particuliers

Eclairage électrique dans toutes les Chambres. — *Téléphone 163.*

Grand Café de la Paix **Place du Capitole, 7**

— TÉLÉPHONE —

L. GENTY, Propriétaire

Académie de Billard. Bureau de Correspondance

Cercle militaire au 1er étage.

Grand Café Restaurant SION

Boulevard de Strasbourg, 3 bis

AUBERDIAC, propriétaire

TÉLÉPHONE

Café des Américains **M. CHENET** Directeur.

Maison spéciale pour les Cafés Nossi-Bé

BOISSONS AMÉRICAINES. — BIÈRES LOWENBRAÜ.

Concert tous les soirs à 8 h. 1/2.

GRAND CAFÉ BARRIÉ

Bière de Munich **36, Boul. de Strasbourg** Bière de Montplaisir

J. DUCERF ET Cie

Nossi-Bonnifié. Liqueurs de marques. Soupe au fromage.

BILLARDS — **Jambon, Sandwichs.** — BILLARDS

— Concert tous les soirs. — TÉLÉPHONE

Grand Cafe - Restaurant BIBENT

Téléphone à grande distance

Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner : 2 fr.

TOULOUSE - Place du Capitole - TOULOUSE

ENTRÉE DU RESTAURANT :

Rue Saint-Rome, 56, ou par le Café.

CAFÉ FIZE

TOULOUSE — Arcades du Capitole, 9 — TOULOUSE

Rendez-vous des Aficionados.

Brasserie du Coq d'Or

Bière Müller, de Munich

DÉJEUNERS, DINERS, SOUPERS

GRAND CAFÉ SAINT-MICHEL

Louis SERRES, PROPRIÉTAIRE

Place Extérieure-Saint-Michel, TOULOUSE

BIÈRE DE MONTPLAISIR

Hôtel et Cafe Michel PAILHÈS

3, Boulevard de Strasbourg, 3

DÉJEUNERS - DINERS - SOUPERS

Café Richelieu **Place du Capitole** *en face le Théâtre*

M. ROUCH, PROPRIÉTAIRE

Consommations des premières marques.

Bière chope... **0 fr. 25.** — Bière brune... **0 fr. 30**

Sonnette du Théâtre.

CAFÉ GLACIER **Maison Riche** RESTAURANT

2, Place Saint-Etienne — TOULOUSE

Spécialité de Pâtés de Foie d'Oie et de Canard

aux Truffes du Périgord.

Café-Estaminet, Appartements pour Familles

GRAND HOTEL DURET

HOTEL MEUBLÉ

P. DURET, Propriétaire

En face la Gare — TOULOUSE

Grand Café des Boulevards

TOULOUSE, BOULEVARD DE STRASBOURG, 9, TOULOUSE

Consommations de premier choix.

Adrien BALSENQ, Propriétaire

Tous les Soirs, Concert vocal et instrumental.

SOUPERS FROIDS

CAFÉ DU THÉATRE Ancien **MONESTIÉ**

E. ANDRAU, PROPRIÉTAIRE

1, Place du Capitole, 1 — TOULOUSE

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX — ACADÉMIE DE BILLARDS

Sonnette du théâtre

HOTELS RECOMMANDÉS

Grand Hôtel de l'Europe et du Midi réunis

M. DUPOUTS, PROPRIÉTAIRE

RESTAURANT — SALONS DE LECTURE

GRANDE SALLE DE FÊTES

GRAND HOTEL TIVOLLIER

E. TIVOLLIER, Propriétaire

Ascenseur hydraulique. — Eclairage électriqve dans tout l Hôtel

Salles de Fêtes et de Restaurant remarquables.

Caves uniques.

Grande Manufacture de " PATÉS TIVOLLIER"

Grand Hôtel Capoul et Souville réunis

L. NOUGUÉ, Succr. - Place Lafayette, TOULOUSE - RESTAURANT

120 chambres - BAINS - HYDROTHÉRAPIE - *8 salons*

Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres

ASCENSEUR

MONTAUBAN **Grand Restaurant du Chapon Fin**

Rue de la République, 36

Recommandé spécialement à MM. les Voyageurs et aux Familles

Garage pour bicyclettes

Cuisine et Service irréprochables. - Salons de Famille.

Déjeuner : **2 fr. 25.** — Dîner : **2 fr. 50** et au dessus.

CAOUTCHOUC ANGLAIS

FABRIQUE DE VÊTEMENTS CAOUTCHOUC POUR HOMMES & DAMES

Louis ADER

Rue de la Poste, 7 — TOULOUSE

SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS CAOUTCHOUC POUR OFFICIERS

TUYAUX d'arrosage, Soutirage des vins, Sulfatage, etc.

Tubs anglais. — Articles de Vélocipédie, etc.

INGLEBERT, MERTENS & Cie

Grand choix de VÊTEMENTS *sur mesure* et tout faits

30 p. % *meilleur marché* que **partout ailleurs**

TOULOUSE - 57, Rue Alsace-Lorraine, 57 - TOULOUSE

PRÊTS sur signature à toutes personnes solvables **4 %.** Achat de **VALEURS DÉPRÉCIÉES** non connues en Banque, même Bourse. Ecrire CAISSE AGRICOLE, 23, Rue aux Ours, Paris.

Caisse Internationale

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Société Anonyme au Capital de 25 000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL : 130, rue Réaumur, PARIS

TOULOUSE — 8, Rue de la Poste — TOULOUSE

Adresse télégraphique : **INTERCAIS-PARIS**

VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth

HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE, INVISIBLE

Seule récompensée à l'Exposition Universelle

CH. FAY, Inventeur

9, Rue la Paix, PARIS

et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs

(Exiger la Marque **CH. FAY.**)

Maison ABADIE

Rue Saint-Antoine-du-T, 24

COIFFURES DE DAMES

Spécialité d'Ondulations

PARFUMERIE

POMMADE ARAGONAISE

Plus de Chevaux couronnés! plus de Contusions! plus de Faiblesses! plus de Blessures! etc., etc.

Mode d'emploi. *Chevaux couronnés :* Laver l'emplacement avec de l'eau bien propre, puis appliquer un peu de pommade ; faire 4 applications par jour ; quand la plaie est cicatrisée, c'est-à-dire au bout de 3 ou 4 jours, continuer les applications, en frictionnant d'abord légèrement, et ensuite plus vivement de jour en jour, dans le sens du poil.

Le plus fort couronnement est guéri au bout d'un mois, au point de défier l'expert le plus habile de le reconnaître.

Blessures : Suivre le même traitement.

Contusions : Fortes frictions 4 ou 5 fois par jour.

Faiblesses : Même traitement que pour les contusions.

Prix du flacon : — Franco, contre mandat poste : **4 fr.**

Pour les demandes, s'adresser à M. B. ARAGON, barrière de Croix-Daurade, Toulouse, (Hte-Gne.)

ANTISEPSIE AGRICOLE — LYSOLAGE

Traitement Rationnel Antiseptique

de toutes les maladies parasitaires et cryptogamiques de la **VIGNE** *et des* **ARBRES FRUITIERS** *par le*

LYSOL Le plus puissant des antiseptiques extraits du Goudron, qui agit curativement

et la **POUDRE AU LYSOL**

dont la présence constante sur la Vigne et les plantes empêche tous œufs, larves, spores, etc., de s'y fixer et de s'y développer.

Le Meilleur Marché de tous les Traitements des Vignes

HORTICULTURE — VITICULTURE

Le *Guide Complet* du traitement : **LE LYSOLAGE** est adressé *franco* à toute personne qui en fait la demande à la **SOCIÉTÉ FRANÇAISE du LYSOL**, 22 et 24, Place Vendôme, PARIS.

Etude de : MMes ROZÈS, avoué, 9, rue Lapeyrouse ; BEPMALE, avoué, rue du Sénéchal ; DUCAP, avoué, 1, rue des Paradoux, Toulouse.

—

A VENDRE

sur licitation les étrangers admis,

Le Jeudi 29 mai 1902, à midi

Par-devant l'un de MM. les Juges de la Chambre des Criées du Tribunal Civil de Toulouse, au Palais-de-Justice,

Une Propriété rurale

dite d'**En Marquié**

située dans la commune de Verfeil (Haute-Garonne), local de Ramel, en bordure sur le chemin d'intérêt commun de Ramel à Bonrepos, et par extension et pour une petite partie dans la commune de Lavaur (Tarn), ayant une contenance totale de trente-cinq hectares quatre-vingt-seize ares dix centiares.

Ensemble les immeubles par destination y attachés.

Mise à prix..... 30.000 fr.

Pour extrait :

ROZÈS, avoué.

Etude de Me CHINCHOLE, avoué à Toulouse, 4, place Lafayette.

—

A VENDRE

Aux enchères publiques, au Palais de Justice,

Le jeudi 22 mai 1902, à midi précis,

DIVERS IMMEUBLES

Sis à Toulouse, quartier Montaudran, route de Revel, consistant en :

MAISON D'HABITATION

Constructions à usage d'écurie et remise, grand bâtiment propre à l'exploitation d'une fabrique de conserves alimentaires ; machines et instruments servant à la fabrication des conserves alimentaires, jardin, le tout d'un seul tènement et d'une contenance totale d'environ un hectare quinze ares.

Mise à prix..... 5.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me CHINCHOLE, avoué (saisie Chouvel).

LIVRES DE PRIX

DES PRINCIPAUX ÉDITEURS

Remise de **33 à 40 %**, *franco*

DEMANDER LE CATALOGUE A LA

Librairie de l'INSTITUTEUR PRATIQUE

ABBEVILLE (Somme).

HERNIES

Pas de guérison ni soulagement possibles sans bandage. Il est universellement reconnu que le BANDAGE BARRÈRE (L. Barrère, Méd.-Inv.) adopté pour l'Armée, est le *seul*, qui, élastique et sans ressort, produise une pression illimitée en supprimant toute gêne. Ne se déplace jamais. Le BANDAGE-GANT, dernier perfectionnement, est imperceptible et peut être porté jour et nuit. *Toutes choses faciles à vérifier.* M. BARRÈRE, 3, Bd du Palais, Paris. — Brochure 0.25

AVANTAGES RÉELS DE

L'EMULSION SCOTT

à l'HUILE de FOIE de MORUE

et aux HYPOPHOSPHITES de CHAUX et de SOUDE

sur l'**Huile de Foie de Morue simple** et ses **similaires.**

De nombreuses expériences, faites par MM. les Docteurs, ont prouvé que **L'EMULSION SCOTT** prise à même dose que l'huile simple **est deux fois plus efficace que celle-ci.** Son mode de préparation évite aux organes digestifs affaiblis la plus grande partie du travail nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions. **Elle est d'un goût agréable**, facile à digérer et très assimilable, même en été, époque à laquelle l'huile devient absolument intolérable.

La combinaison des *Hypophosphites*, de la *Glycérine* avec l'*Huile de Foie de Morue*, sous forme d'**EMULSION SCOTT,** fournit une préparation homogène, blanche, d'une puissance merveilleuse pour combattre les affections **scrofuleuses,** la **Phtisie à ses débuts,** le **Rachitisme,** le **Lymphatisme,** etc.

Elle a été expérimentée avec succès dans la plupart des *Hôpitaux ;* à *Paris :* à l'*Hôpital Cochin,* clinique du Dr Dujardin-Beaumetz ; *Hôtel-Dieu :* Dr Lancereaux ; *Hôpital des Enfants :* Dr Jules Simon, Dr Decroisilles ; *Hôpital Tenon :* Dr Cuffer et Dr Brandt ; *Hôpital Trousseau :* Dr Sevestre et Dr Moizard ; *Hôpital de Villepinte :* Dr Gouel, etc., etc.

Envoi d'Echantillons sur demande à MM. les Docteurs.

J. DELOUCHE & Cie, *Phen de 1re Classe,* **2, Place Vendôme, Paris.**